



Commune de Granges

RAPPORT FINANCIER

DEMANDE DE CRÉDIT ADDITIONNEL

Assemblée communale extraordinaire du 1^{er} septembre 2026

Objet	Remplacement d'un collecteur eaux claires – En Fully – Demande de crédit additionnel
But	Financement de l'écart entre le crédit d'engagement accepté et le coût réel final du projet

Lors de l'assemblée communale du 9 décembre 2025, un crédit d'investissement initial de CHF 125'000.- a été accepté par les citoyens pour la remise à neuf du collecteur EC en Fully. À la suite de la mise en soumission publique des travaux et à la consolidation des frais annexes obligatoires (honoraires, géomètre, indemnités agricoles), le budget total indispensable s'élève désormais à CHF 170'000.-. Le Conseil communal revient donc vers l'assemblée pour solliciter le solde manquant sous forme de crédit additionnel.

Justification technique et financière du crédit additionnel

L'écart de CHF 45'000.- s'explique par la confrontation du projet avec la réalité des prix du marché actuel et l'intégration exhaustive de tous les frais secondaires :

- **Augmentation du prix de la conduite** : Le prix unitaire des conduites en polypropylène (PP ø400), a augmenté de 42.75 % depuis le mois d'août de l'année passée, soit environ CHF 15'000.- pour les 240 m de tronçon.
- **Mise en conformité sécurité (Directives SUVA)** : L'offre de base s'est avérée insuffisante, prévoyant une largeur en fond de fouille de seulement 0.80 m. Les normes SUVA imposent une largeur minimale au fond de 1,20 m pour la sécurité des ouvriers.
- **Mode de terrassement adapté (Fouille en V)** : Pour éviter des blindages de fouille complexes en milieu agricole, le choix s'est porté sur une fouille en V. Cela augmente le volume de terrassement, de décapage et de remise en état de la terre végétale.
- **Frais annexes et imprévus** : Pour garantir la livraison clé en main du projet, le budget intègre désormais les honoraires d'ingénieurs (CHF 14'000.-), ainsi qu'une enveloppe de CHF 11'000.- dédiée aux indemnités pour les pertes de culture, au ré-abornement par le géomètre officiel et aux divers imprévus de chantier.



Coût total et plan de financement

Afin de pouvoir valider l'attribution des marchés et débiter les travaux, le Conseil communal sollicite l'octroi du crédit additionnel suivant :

• Crédit initial voté :	CHF	125'000.00
• Crédit additionnel demandé :	CHF	45'000.00
• Budget total du projet :	CHF	170'000.00

Plan de financement :

Supplément à la charge du budget des investissements 2026

selon trésorerie disponible ou emprunt bancaire : CHF 45'000.00
(Compte 7201.5032.04)

Frais financiers :

Crédit additionnel :

Dès 2027	Intérêts	2.00%	45'000.00	900.00
	Amortissement sur 80 ans	1.25%	45'000.00	562.50

Total des frais financiers annuels dès 2027 :	1'462.50
--	-----------------

S'agissant de travaux liés à l'évacuation des eaux, ce crédit complémentaire n'impacte pas le compte de résultats.

Le Conseil communal vous invite à accepter ce crédit additionnel de CHF 45'000.00.
Ce montant permet de concrétiser ce projet de manière conforme et sécurisée, tout en intégrant une réserve financière pour couvrir définitivement tous les imprévus possibles de ce chantier.
